

travaillé pendant sept semaines au cours des sept mois précédents ne peut pas retourner au travail. Une personne cherchant à réintégrer le marché du travail se trouve dans l'impossibilité de le faire. Un jeune qui vient de finir ses études n'a pas été employé pendant 24 des 30 dernières semaines, si l'on s'en tient à la définition de la ministre une fois que cette personne est inscrite au bureau de la main-d'œuvre et cherche activement à travailler. Or un étudiant ne peut pas être à la recherche active d'un emploi pour la bonne raison que, par définition, un étudiant est un étudiant. Ainsi, toute personne diplômée d'une école commerciale ou professionnelle n'est pas admissible à la majeure partie de ce programme gouvernemental dit de création d'emplois.

A supposer qu'on ait, dans une localité, lancé un projet nécessitant des travaux de menuiserie. Se présente pour effectuer ces travaux un jeune homme ou une jeune femme qui viennent de suivre un cours de formation de menuisier mais il leur faut acquérir une certaine expérience du métier. Eh bien, ils ne sont pas admissibles aux fins de ce projet de création d'emplois. Pourquoi? Pour la bonne raison que ces personnes ont été formées en menuiserie à une école à vocation professionnelle et qu'elles n'étaient donc pas à la recherche active d'un emploi. C'est incroyable, à bien y penser. Cette ministre vient d'annoncer la mise en œuvre du programme le plus discriminatoire jamais annoncé par le gouvernement fédéral.

La ministre a parlé en des termes très élogieux il y a quelques minutes de l'assistance sociale. Elle compte aider les assistés sociaux à trouver du travail. Nous savons tous quelle a été la situation depuis 10 ou 20 ans en vertu de régime d'assistance sociale du Canada. Nous sommes tous au courant des programmes de travail mis sur pied par les gouvernements provinciaux du pays et de leurs résultats. Dans le cas de Terre-Neuve, on a dépensé cette année quelque 24 millions de dollars pour redonner du travail aux assistés sociaux actuels. Malheureusement, on a fait retravailler ces gens seulement pour la période leur donnant droit de nouveau aux prestations de l'assurance-chômage. Le député de Bonavista-Trinity-Conception (M. Johnson) sait précisément de quoi je parle. A part moi, il est sans doute le seul député qui sache vraiment de quoi je parle.

M. Johnson: Vous présumez que vous le savez, George.

M. Blackburn (Brant): C'est une supposition farfelue.

M. Baker: Ce qu'il y a de regrettable dans ce que la ministre a annoncé, ce sont les règles et les règlements prévus pour régir ces emplois. En d'autres mots, il faut avoir une personne à sa charge pour avoir droit à l'un de ces emplois. Si la ministre soutenait que ce n'est pas exact, que l'on supprimera la discrimination qui entache ce programme, et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une personne à charge pour obtenir un de ces emplois, elle devrait hélas se rétracter dès demain, car les gouvernements provinciaux ne seront jamais d'accord. Ainsi, la preuve est faite de la discrimination inhérente à ces programmes et pourtant la ministre prétend que l'on redonnera du travail aux assistés sociaux. C'est tout un problème.

Cela fait des années que les prestataires de l'assistance sociale sont inscrits à ces programmes de travail et suivent des cours de formation. L'an dernier, dans le budget de Terre-

Neuve, on avait prévu de permettre à 8,000 assistés sociaux de trouver du travail en leur offrant des cours de formation professionnelle. Cette année, ce nombre est porté à 10,000. Savez-vous pourquoi? Parce que les 8,000 à qui on avait fait suivre ces cours ont maintenant épuisé leurs prestations d'assurance-chômage et il a donc fallu les inscrire à un nouveau cours de formation. Ainsi le nombre s'accroît chaque année.

• (1210)

Pour sa part, le gouvernement fédéral affirme que le ministre de la ministre va dépenser 100 millions de dollars. Cela revient à retirer des fonds qui iraient normalement au Régime d'assistance publique du Canada auquel contribuent à part égale les deux gouvernements, et à les affecter à ce nouveau programme où la participation est égale là aussi. En somme c'est un transfert direct du Régime d'assistance publique du Canada. La ministre n'a pas l'air convaincu.

Je vais vous lire ce passage du budget:

Nous espérons que ce programme permettra de réduire d'un montant équivalent les versements que les gouvernements fédéral et provinciaux devront effectuer au titre du Régime d'assistance publique du Canada.

La ministre ne semblait pas être au courant. Encore un point et je vais peut-être revenir au budget. Évidemment, la ministre et son gouvernement sont les auteurs d'un programme absurde par lequel ils cherchent à réduire les prestations d'assurance-chômage, puisqu'ils considèrent les revenus de pension comme des gains aux fins de ce programme.

Une voix: C'est honteux.

M. Baker: C'est incroyable. Un prestataire d'une pension d'ancien combattant... Je suis heureux que le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Hees) soit ici aujourd'hui. Je suis sûr que le ministre des Affaires des anciens combattants a écrit à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) pour s'opposer à ce programme, tout comme l'a fait le ministre de la Défense (M. Nielsen). Je suis certain et même convaincu que le ministre des Affaires des anciens combattants l'a fait lui aussi. La ministre affirme-t-elle que les anciens combattants ne sont pas touchés par ce programme? A qui croit-elle qu'elle a affaire? Le programme englobe toutes les pensions qui sont versées au titre d'un travail quelconque. Par exemple, si vous avez fait la guerre et que vous touchez une pension du fait de ce service, on tient compte de ce revenu de pension. Je le sais, car je pourrais donner des exemples.

Un copain m'a téléphoné l'autre jour en m'annonçant: «George, j'ai reçu un chèque d'un dollar dans le courrier». Je lui ai demandé: «Pourquoi donc?» Il m'a répondu: «C'est un chèque d'assurance-chômage. Je suis un ancien combattant, j'ai 63 ans et on m'envoie un chèque d'un dollar alors que j'étais censé recevoir \$250».

M. Rodriguez: L'impression du chèque coûte plus de un dollar.

M. Baker: C'est vrai, cela coûte au moins le double.

Une voix: C'est la dernière fois qu'il appuiera les conservateurs.